

DÉPLOIEMENT DE SPOTS COVOITURAGE

OBJECTIF

Installation de 50 spots de covoiturage par an sur 3 ans

Document Source

Feuille de route 2018 - Action 17 (liée à l'action B2 du PPA)

Secteur concerné

Mobilité - Transports (Mobilité propre et alternative)

Public concerné

Tout public

Pilote(s) de l'action



DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Les spots de covoiturage (composé d'un potelet avec coiffe covoiturage, ailettes et info voyageurs à l'image d'un arrêt de bus) matérialisent un point de rendez-vous sécurisé pour du covoiturage organisé à l'avance ou de l'auto-stop.

Il s'agit d'arrêts minute. Ils sont déployés dans les zones périurbaines de l'agglomération, en rabattement vers le réseau structurant de transport en commun.

Déroulement pour chaque année (2018-2019-2020) :

- Programmation proposée aux EPCI et communes concernées à partir de septembre année précédente)
- Visites terrains avec communes et gestionnaires de voirie
- Fiches travaux transmises en février
- Passage en conseil syndical en mars
- Travaux à partir de juin
- Mise en oeuvre en septembre : communication

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

- Sept. 2018 implantation de 50 spots
- Sept. 2019 implantation de 50 spots
- Sept. 2020 implantation de 50 spots

MOYENS MIS EN OEUVRE

- 1 agent de la direction Planification et Ecomobilités, mobilisation des équipes travaux et SIG de Tisséo Collectivités

Partenaires associés

- Partenariats pour l'implantation avec EPCI membres de Tisséo Collectivités, communes et gestionnaires de voiries (Département Haute-Garonne)
- Partenariats avec opérateurs de covoiturage (depuis 2014 avec Coovia et Rezo Pouce)



FINANCEMENT

Estimation du coût global

Achat mobilier + travaux :
30 000 euros/an

Partenaires financiers

IMPACT SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

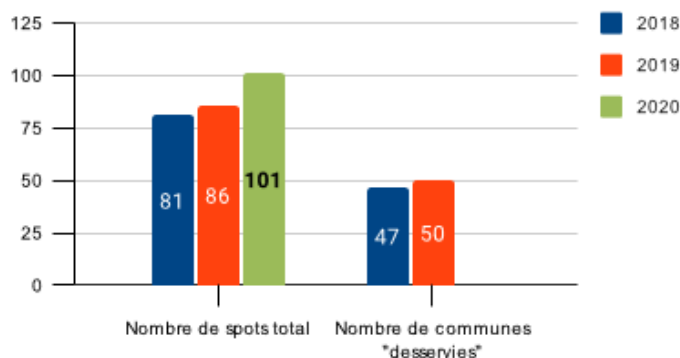
Estimation de l'amélioration de la qualité de l'air escomptée

Délai prévu pour la réalisation de ces objectifs

Cette action n'a pas un effet direct sur la qualité de l'air. Les gains sur celle-ci sont donc difficilement évaluable.

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de spots installés (total)
- Nombre de communes "desservies"



Chiffres observatoire Ecomobilité 2019

Commentaire général sur l'action et son avancement

Action terminée 

L'objectif est de mailler le territoire, avec l'aménagement en première intention d'au moins un spot par commune et sur des axes structurants. Fin 2019, 50 communes étaient desservies.

Le déploiement des spots de covoiturage prévus entre 2018 et 2020 est terminé. L'action va se poursuivre selon les nouvelles considérations portées par le Schéma Directeur Covoiturage.